

Conditions de Pratiques, d'Encadrement, Brevets et Qualifications pour les Jeunes Plongeurs de moins de 14 ans

— Les dispositions ci-après s'appliquent aux jeunes plongeurs de moins de 14 ans. Elles définissent les niveaux de pratique des plongeurs, les niveaux d'encadrement et les conditions de pratique de l'activité. Elles concernent, au regard des dispositions de l'arrêté du 22 juin 1998 (modifié 2000), des « plongeurs débutants » et, s'agissant du plongeur d'or, des « plongeurs débutants en fin de formation ».

— La plongée en immersion avec scaphandre ne peut se pratiquer qu'à partir de 8 ans.

CONDITIONS PRÉALABLES

— La pratique de l'activité nécessite l'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur.

— La pratique de la plongée autonome à l'air nécessite, au préalable, une visite médicale de non contre-indication. Cette visite doit être effectuée soit par un Médecin Fédéral, soit par un médecin titulaire de l'une des capacités ou qualifications suivantes :

- diplôme interuniversitaire de médecine subaquatique et hyperbare
- diplôme universitaire de médecine de plongée
- diplôme universitaire de médecine de plongée professionnelle
- diplôme universitaire de médecine subaquatique

— La visite médicale est annuelle ; elle est effectuée par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé (cf ci-dessus) qui, conformément aux règles de bonnes pratiques médicales, peut prescrire ou réaliser une audio-tympantométrie. Toutefois, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, le médecin peut définir une périodicité moindre.

— Les enfants âgés de 12 ans révolus ne peuvent entrer en formation niveau 1 que s'ils sont en possession d'un certificat médical de non contre-indication autorisant le surclassement établi dans les formes prévues (modèle disponible sur <http://medicale.ffesm.fr>).

— Dès lors que l'enfant est titulaire du niveau 1, il est considéré comme un adulte au regard de la visite médicale de non contre-indication.

— La visite médicale de non contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême, sauf pour les enfants handicapés. Une information minimale sur les risques liés à l'activité doit cependant être communiquée au responsable légal du mineur.

ENVIRONNEMENT ET MATÉRIELS

— La pratique de l'activité est prohibée lorsque la température de l'eau est inférieure à 12 degrés. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 23°C la durée de la plongée ne doit pas excéder 25 minutes.

— Le matériel du jeune plongeur doit être adapté à sa morphologie.

— Les éléments de la trousse de premiers secours doivent être adaptés à l'âge, à la morphologie, et au poids des plongeurs concernés (BAVU, dosages des médicaments ...)

CONDITIONS D'ÉVOLUTION ET D'ENCADREMENT

— Les plongeurs accèdent, selon leur compétence et leur âge, à différents espaces d'évolution. Il existe trois niveaux de compétence : Plongeur de Bronze, Plongeur d'Argent et Plongeur d'Or. La compétence Plongeur d'Or est accessible à partir de l'âge de dix ans.

Le tableau ci-dessous fixe les conditions d'évolution des plongeurs ainsi que les conditions d'encadrement :

**TABLEAU DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGEE ENFANT
EN MILIEU NATUREL en ENSEIGNEMENT ou en EXPLORATION**

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux de pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la palanquée Encadrement non compris
0 - 2 mètres	8 - 10 ans	Baptême	E1	1
0 - 3 mètres	10 - 14 ans			
Espace proche	8 - 14 ans	Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation)
		Plongeur Bronze	E1	2
		Plongeur Argent	E1 ou P4 en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
0 - 10 mètres	10 - 12 ans	Plongeur Or	E2 ou P4 en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
Espace Médian	12-14 ans			

— Les plongées doivent rester impérativement dans la courbe de sécurité des moyens de décompression utilisés. Jusqu'à l'âge de 12 ans, le jeune plongeur n'effectue qu'une plongée par jour.

— Dans le cas de palanquées associant des plongeurs de plus de 14 ans, ces plongeurs sont au minimum P1 et l'effectif maximum de la palanquée est de trois, encadrement non-compris.

— Lorsque la plongée se déroule en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas six mètres, le niveau de l'encadrement est au minimum E1. Les profondeurs et effectifs à respecter pour les baptêmes sont les mêmes qu'en milieu naturel.

— Il existe trois qualifications complémentaires aux brevets: Gilet, Bateau 1 et Bateau 2. Elles sont la reconnaissance de savoir-faire évalués en milieu naturel mais ne modifient pas les prérogatives des jeunes plongeurs. Elles peuvent être obtenues à partir du Plongeur de Bronze.

CONTENUS DE FORMATION JEUNES PLONGEURS - BREVETS

Les brevets de Plongeur de Bronze, Plongeur d'Argent et Plongeur d'Or sont le résultat d'une évaluation continue réalisée en milieu artificiel ou naturel. Cette évaluation porte sur une période d'activité dont la durée est laissée à l'appréciation du moniteur. Elle peut varier en fonction du milieu, de l'âge, du développement physique ou psychique des enfants, et des objectifs de formation ou du cadre de l'activité (clubs, SCA, scolaires,...).

Ils sont définis par un ensemble de compétences de manière identique aux autres brevets de plongeurs. Pour préparer un niveau, il n'est pas obligatoire de posséder les niveaux inférieurs.

PLONGEUR DE BRONZE

COMPETENCE 1a : Utiliser son matériel

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Participer à la préparation de son matériel, s'équiper et se déséquiper.	Ce n'est pas l'autonomie qui est recherchée mais plutôt une participation active.	Participation active et intérêt du jeune durant la phase d'équipement.
Rassembler son matériel avant et après le plongée.	Le rinçage et le rangement du matériel peuvent être réalisés par un adulte.	Prendre soin de son matériel sans en oublier.

Compétence 1b : Comportement en surface

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Se mettre à l'eau après le moniteur en PMT.	La zone de mise à l'eau est protégée.	Se mettre à l'eau d'une plage, par une échelle, par saut droit ou une bascule arrière sans scaphandre sur ordre du moniteur et en ressortir en sécurité pour lui et pour autrui.
Evoluer en surface sans matériel.	Distance de 25 m environ.	Sans essoufflement et sans prendre appui.
En PMT : Se maintenir en surface, Se déplacer en surface, Utiliser le tuba et savoir le vider.	Distance de 50m environ. Pas de recherche de performance Adaptation de la ventilation à l'effort et à l'utilisation du tuba.	Sans essoufflement. Rester groupé en surface avec sa palanquée.
Avec scaphandre : S'équiper et se déséquiper du scaphandre en surface avec l'aide du moniteur.	L'aide du moniteur est à adapter en fonction des conditions.	Absence d'appréhension. Efficacité du capelage.
Avec scaphandre: Se déplacer en surface.	Distance de 25 m environ.	Rejoindre en palanquée un point d'appui en surface en ventilant sur détenteur.

Compétence 2 : Immersion et retour en surface

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Equilibrer ses oreilles.	On proposera différentes méthodes. Ne pas forcer si Valsalva.	Faire ressentir. Efficacité sans forcer.
S'immerger et revenir en surface avec le moniteur.	Immersion et remontée lente, face au moniteur, avec son aide éventuellement.	Compréhension des signes, vitesse.
Evoluer en scaphandre en maintenant son niveau d'immersion.	Le lestage aura été préalablement ajusté.	Rester au niveau du moniteur sans s'en éloigner.

Compétence 3 : Maîtrise de la ventilation en plongée

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Ventiler sur détendeur.		Adaptation de la ventilation, sans apnée, ni hyperventilation.
Lâcher et reprendre son embout de détendeur.	Apprendre les deux techniques de reprise d'embout.	Absence d'appréhension.
Vider un masque partiellement rempli d'eau.	On ne fait pas enlever le masque. La ventilation reste l'objectif principal.	Maintien de la ventilation avec un peu d'eau dans le masque, efficacité du vidage.

Compétence 4 : Réactions aux situations usuelles

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Connaître les codes et les signes usuels en plongée.	Le jeune n'a pas à connaître les interventions faisant suite aux signes demandant de l'assistance. A évaluer au fur et à mesure des séances d'apprentissage.	Signes clairement exécutés : OK, ça ne va pas, mi-pression, je suis sur réserve, j'ai froid, essoufflement, Signes compris : toi, moi, monter, descendre, souffler, équilibrer les oreilles, stop regarder, ne pas toucher.
Connaissance des consignes d'évolution en palanquée.	A répéter à chaque séance ou plongée. En fin de formation, cette capacité pourra être évaluée dans des palanquées avec deux enfants.	Rester groupé à proximité du moniteur en respectant les niveaux d'immersion et les vitesses de remontée.

Compétence 6 : Connaissances théoriques élémentaires

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Aucune connaissance théorique n'est nécessaire à ce niveau.	Le moniteur se contentera de répondre à la curiosité naturelle des jeunes plongeurs, en restant le plus simple possible.	Pas d'évaluation quelqu'en soit la forme.

PLONGEUR D'ARGENT**Compétence 1 : Utilisation de son matériel**

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Gréer et dégréer son matériel, s'équiper et se déséquiper. Régler ses sangles, son gilet, son lest.	On recherchera l'autonomie par rapport à son matériel personnel. Une aide du moniteur est normale pour la manipulation de la bouteille, du lest ou le branchement de l'inflateur.	Autonomie au cours des séances de pratique.
Rassembler son matériel avant et après le plongée. Rinçage et rangement du matériel personnel.	Le rangement du matériel peut nécessiter l'assistance d'un adulte.	Prendre soin de son matériel, et ne pas en oublier.

Compétence 1b : Comportement en surface

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
PMT : idem plongeur de bronze.	On travaillera l'efficacité du palmage sur environ 100 m sans pour cela rechercher la performance.	Pas d'essoufflement. Pas de temps minimum.
Mises à l'eau sans scaphandre. Mises à l'eau avec scaphandre si les conditions le permettent (ou dans le cadre des qualifications Bateaux).	Ne faire de mise à l'eau avec scaphandre qu'en l'absence d'appréhension.	Efficacité en toute sécurité.
Capeler et décapeler en surface.	Réalisé dans des conditions calmes et protégées.	Absence d'appréhension. Efficacité du capelage et du décapelage.
Avec scaphandre, se déplacer en surface.	Réalisé dans des conditions calmes et protégées sur une distance de 50 mètres environ.	Rejoindre un point d'appui en surface en ventilant sur détendeur. Rectitude.

Compétence 2 : Immersion et retour en surface

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
S'immerger en utilisant différentes techniques : phoque, canard, coulée.	Travailler sur un fond visible et limité à 6 m maximum.	Descendre sur un point fixe au fond ou le long du mouillage avec le moniteur.
Maîtrise d'une vitesse de remontée lente à très lente. Tour d'horizon à la remontée Passage embout/tuba et vice-versa.	Vitesse d'apprentissage autour de 10 m/mn. On peut aller jusqu'à 30 s pour 3 m.	Régularité, lenteur en approche surface, tour d'horizon, signe OK en surface.
Maintien d'un niveau d'immersion.	On peut le définir par rapport au fond (1 m au dessus) ou par rapport a la surface (2 m en dessous).	Faibles variations.
Utilisation du système gonflable de stabilisation pour s'équilibrer. Savoir purger rapidement en cas de besoin.	Limiter les quantités d'air dans le gilet par un lestage ajusté. Pas de remontée contrôlée sur gilet.	Manipulation du gilet réduite au minimum par une maîtrise du poumon ballast et une faible profondeur (0 - 6 m).

Compétence 3 : Maîtrise de la ventilation en plongée

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Ventilation, lâcher/ reprise d'embout, idem plongeur de bronze.		
Réagir au remplissage total du masque.	Aller jusqu'à faire retirer le masque (conditions calmes, sur un fond).	Exercice réalisé dans le calme et en restant stable, plusieurs cycles ventilatoires avant de le remettre.
Se stabiliser à l'aide du poumon ballast.	Le moniteur gèrera le gilet dans un premier temps si nécessaire.	Gérer de faibles variations de profondeur à l'aide du poumon-ballast.
Réalisation d'apnée en déplacement à faible profondeur.	Possibilité d'apnées variées et ludiques (parcours, jeux,...) Sensibilisation au fait que l'on ne pratique pas d'apnée sans surveillance.	Aisance et calme plus que performance et durée de l'apnée.
Remonter en expiration, détenteur en bouche, gilet vide.	Apprentissage de l'automatisme expiratoire.	Remonter de -6 à -3 mètres, sans précipitation avec un rejet continu d'air.

Compétence 4 : Réactions aux situations usuelles

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Idem plongeur de bronze + Signe « je n'ai plus d'air ».	Réalisation d'abord en statique, puis en déplacement horizontal et vertical.	Savoir demander de l'air et respirer sur le deuxième détendeur du moniteur.
Connaissance des consignes d'évolution en palanquée.	Idem plongeur de bronze, mais doivent être rappelées.	Respect des règles dans les plongées ou les séances piscines.
Procédure de sécurité en cas de perte de l'encadrant.	Le jeune plongeur doit savoir que l'encadrant le cherchera en surface.	Vitesse de remontée contrôlée et lente.

Compétence 6 : Connaissances théoriques élémentaires

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Connaissance du milieu sous-marin. Respect et protection du milieu.	Le jeune plongeur doit pouvoir reporter sur son carnet ce qu'il a vu au cours de sa plongée.	Nommer les animaux les plus courants. Fait attention à son palmarge, ne casse pas, ne touche pas.
Connaissance du contenu du carnet de plongée.	Le jeune plongeur demande ses paramètres au moniteur.	Remplir lui-même son carnet après chaque plongée.

PLONGEUR D'OR

Le Plongeur d'Or doit posséder les compétences qui lui permettront d'accéder progressivement à l'espace médian sous la direction d'un guide de palanquée P4 minimum. Pour cela, il doit être capable de se prendre en charge sur le plan de son équipement et de son évolution. Il a les prérogatives d'un débutant en fin de formation Niveau 1, mais pas de prérogative d'autonomie.

Les compétences attendues sont celles énoncées dans les contenus de formation du Plongeur Niveau 1, sauf la compétence n°5. Les commentaires et limites et les critères de réalisation peuvent être repris pour le Plongeur d'Or, avec seulement quelques limites supplémentaires induites par l'âge, la morphologie ou à la maturité du jeune plongeur.

Compétence 1a : Utilisation de son matériel

Pour les plus jeunes, l'aide du moniteur reste normale et souvent indispensable pour la manipulation de la bouteille ou du lest à quai ou sur le bateau.

Compétence 4 : Réactions aux situations usuelles

La capacité à savoir évoluer en palanquée telle que définie au Niveau 1 est indispensable pour pouvoir évoluer dans l'espace médian et pour évoluer dans des palanquées mixtes (avec des adultes). L'évaluation de cette capacité demande la prise en compte du niveau de maturité du jeune plongeur.

Compétence 6 : Connaissances théoriques élémentaires

Le moniteur devra prendre en compte l'âge des jeunes plongeurs dans la manière de transmettre et d'évaluer ces connaissances. En ce qui concerne les phénomènes physiques, le moniteur privilégiera une approche intuitive ou concrète plutôt qu'un enseignement conceptuel et scolaire.

CONTENUS DE FORMATION JEUNES PLONGEURS - QUALIFICATIONS

Les qualifications sont le résultat d'évaluation de savoir-faire validés par trois plongées en milieu naturel. Elles peuvent être décernées soit indépendamment, soit simultanément aux brevets de jeunes plongeurs. Une même plongée peut servir à valider une ou plusieurs qualifications.

QUALIFICATION GILET

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Gréer et dégréer le gilet, brancher et débrancher l'inflateur.	Le jeune plongeur doit être autonome et responsable vis-à-vis de son matériel. Certaines connexions peuvent nécessiter une aide afin de brancher ou débrancher l'inflateur. Idem pour le serrage des sangles.	Solidariser parfaitement le gilet à la bouteille. Réglage des sangles du gilet. Si aide, participer activement.
Vérifier le bon fonctionnement de son gilet.	Connaissance de son propre matériel.	S'assurer que les systèmes de gonflage et de dégonflage fonctionnent parfaitement.
Savoir gonfler son gilet pour se maintenir en surface et le dégonfler pour s'immerger.		Utilisation des purges lentes et rapides (haute et basse).
Remonter en expiration, détenteur en bouche, gilet vide.	Apprentissage de l'automatisme expiratoire.	Remonter de -6 à -3 mètres, sans précipitation avec un rejet continu d'air.
Se stabiliser en immersion avec le gilet et faire varier la profondeur à l'aide du poumon-ballast.	Pas de remontée contrôlée, ni d'intervention.	
Entretien de son matériel.	Le jeune plongeur doit être autonome pour l'entretien usuel.	Vider l'eau de son gilet après la plongée. Rincer, faire sécher son gilet.

**QUALIFICATIONS BATEAU 1 (BARGES ET PNEUMATIQUES)
ET BATEAU 2 (VEDETTES ET CHALUTIERS)**

Connaissance, savoir faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Rassembler le matériel avant et après la plongée.	Le jeune plongeur doit être autonome vis-à-vis de son matériel.	Regrouper son matériel sur le bateau à proximité de sa palanquée et de son moniteur. Caler sa bouteille en rangeant son détendeur à l'abri des coups.
Ultime vérification de son matériel avant mise à l'eau. Se mettre à l'eau.	Le plongeur doit s'assurer du dégagement de la zone de mise à l'eau.	Savoir faire une bascule arrière (bateau 1) ou un saut droit (bateau 2) en toute sécurité pour soi et pour autrui, sans perdre son matériel.
S'équiper en surface.	Au moins une technique de capelage en surface réalisée de façon autonome.	Prépare son bloc correctement et le capèle rapidement.
S'immerger.	La descente peut se faire tête en haut ou tête en bas, mais toujours en face ou à côté du moniteur.	Descendre le long du mouillage ou d'un pendeur.
Décapeler en surface (bateau1 ou 2). Savoir remonter équipé (masque sur les yeux et embout en bouche) à une échelle (bateau 2).	Choix de la technique laissée à l'appréciation du moniteur en fonction du gabarit de l'enfant et de l'état de la mer.	Gonfler le gilet, passer sa bouteille au bateau. Sécurité pour soi et pour autrui. Ne pas rester sous l'échelle et remonter lorsque l'échelle est dégagée.
Connaître quelques termes marins et savoir faire quelques nœuds marins.	Connaissance limitée au vocabulaire couramment utilisé sur les bateaux de plongée.	Connaître le nœud plat, le nœud en huit, et le tour mort avec 2 demi clés. Reconnaître le pavillon de plongée Savoir situer bâbord, tribord, poupe, proue, mouillage
Connaître et appliquer les consignes de sécurité sur un bateau. Tenir compte des consignes du pilote.	Le comportement du jeune plongeur ne doit pas être une gêne pour les autres ou un danger pour lui. Acquisition d'un comportement responsable.	Ne pas se pencher par dessus bord, ni garder sa ceinture de lest pendant le trajet. Regrouper son matériel et l'immobiliser (bat. 1 et 2). Rester bien assis à l'intérieur (bateau 1). Ne pas courir ou se déplacer (bateau 2).

NOTES